

Annexe complémentaire 2 – Insertion paysagère

Ce photomontage illustre l'intégration de la centrale dans le paysage.

Au sud de la zone de dépôt, au nord de la parcelle dédiée au projet, un espace sera préservé pour le zonage Nz. Entre cette zone et la centrale, une haie sera plantée afin de dissimuler les panneaux solaires. Les arbres actuellement présents, en mauvais état, susceptibles de tomber ou de projeter de l'ombre sur la centrale, seront retirés et remplacés par une haie arbustive. Les essences choisies, locales et adaptées au site, seront sélectionnées par un pépiniériste selon les recommandations de la chambre d'agriculture du Jura, garantissant leur compatibilité avec la végétation existante et les conditions locales.

Ce photomontage est fourni à titre indicatif pour permettre une meilleure visualisation de la centrale et n'a pas de valeur contractuelle.

Localisation de la prise de vue



Insertion 1 – Vue depuis le Nord – photo initiale



Insertion 1 – Vue depuis le Nord – Insertion des panneaux sans haie paysagère



Insertion 1 – Vue depuis le Nord – Insertion des panneaux avec haie paysagère

